



RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1964 B 00009

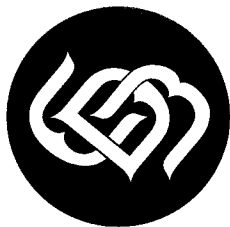
Numéro SIREN : 026 420 091

Nom ou dénomination : CABINET HUSSON SAS SOCIETE D EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2017 sous le numéro de dépôt 9

30117

1789



ASSOCIÉS EXPERTS-COMPTABLES
PATRICK PANOULLÈRES
MARC TEYSSEDE
FRANÇOIS NAUMER
ROMAIN RIBOTTA

GROUPE
CDB

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
AUDIT ET CONSEILS

"CABINET HUSSON"

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
au Capital de 160 000 E

Siège social : Le Belvédère
47 510 - FOULAYRONNES

RCS AGEN 026 420 091
SIRET 026 420 091 00022
Code APE 6920Z

PLAQUETTE « EXERCICE » AU 31 MAI 2016

CABINET HUSSON

«LE BELVÉDÈRE» 47510 FOULAYRONNES - T/ 05.53.95.66.35 - F/ 05.53.95.82.87

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DE LA RÉGION AQUITAINE, MEMBRE DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE D'AGEN
SAS AU CAPITAL DE 160 000 EUROS - RCS AGEN B 026 420 091 - APE 6920 Z - SIRET 026 420 091 00022 - N° T.V.A FR 33 026 420 091

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
▶ Informations sur les mandats et fonctions des mandataires sociaux au 31 mai 2016 (date de clôture de l'exercice)	1
▶ Informations sur les mandats et fonctions des mandataires sociaux au 10 novembre 2016 (date de l'Assemblée Générale Mixte ayant sous la forme ordinaire approuvé les comptes clos le 31 mai 2016)	2
▶ Liasse fiscale au 31 mai 2016.....	3 - 22
▶ Annexe au 31 mai 2016.....	23 - 33
▶ Extrait du texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Mixte en date du 10 novembre 2016.	34 - 35
▶ Extrait du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Mixte en date du 10 novembre 2016	36 -40

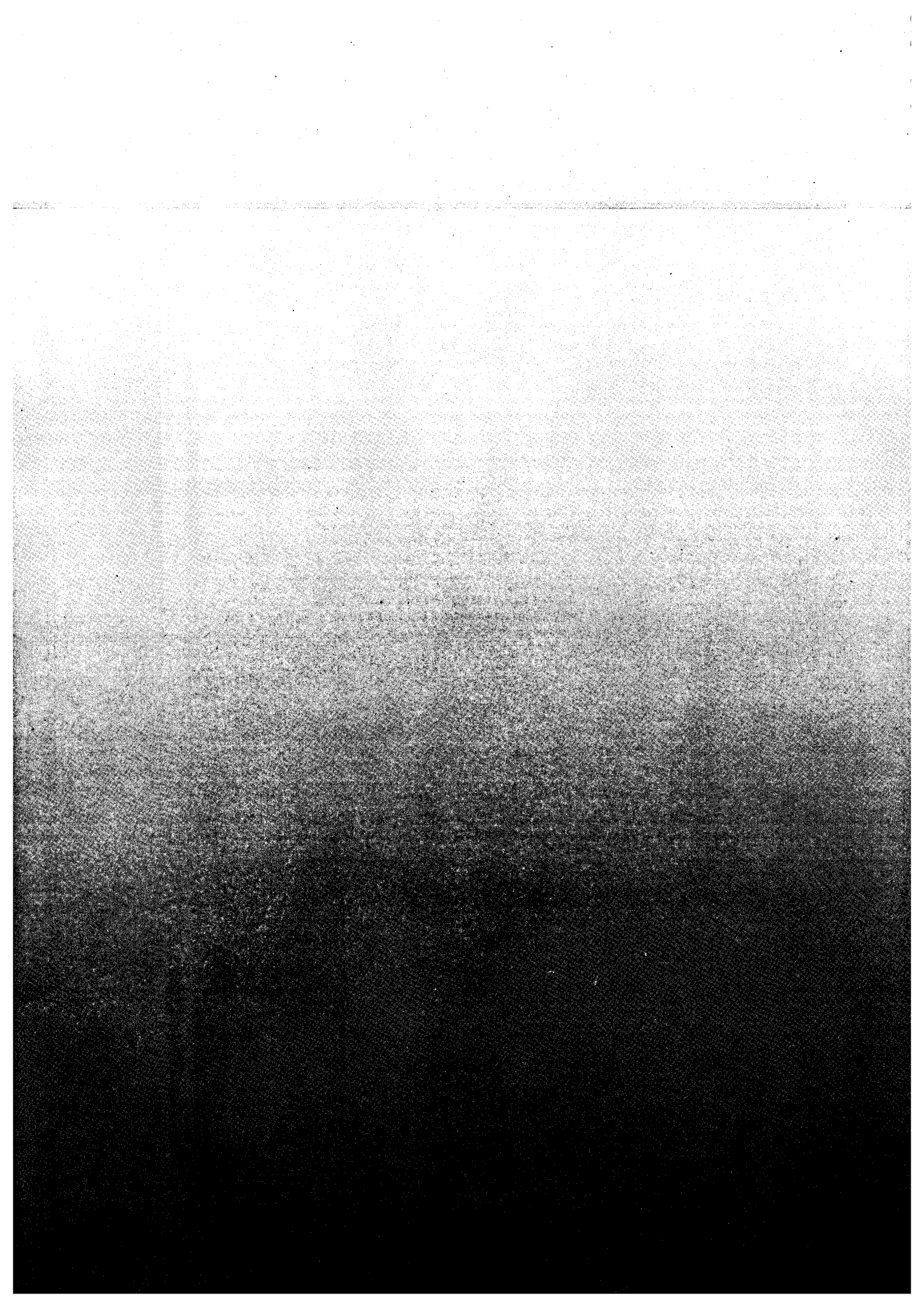
Tous les documents ci-joints et annexés sont certifiés sincères et véritables.

**FAIT A FOULAYRONNES
LE 10 NOVEMBRE 2016**

Le Président
M. Patrick ~~PANOUILLERES~~



**INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS
DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 MAI 2016**
(Date de clôture de l'exercice)



"CABINET HUSSON"

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
au Capital de 160 000 E

Siège social : Le Belvédère
47 510 - FOULAYRONNES

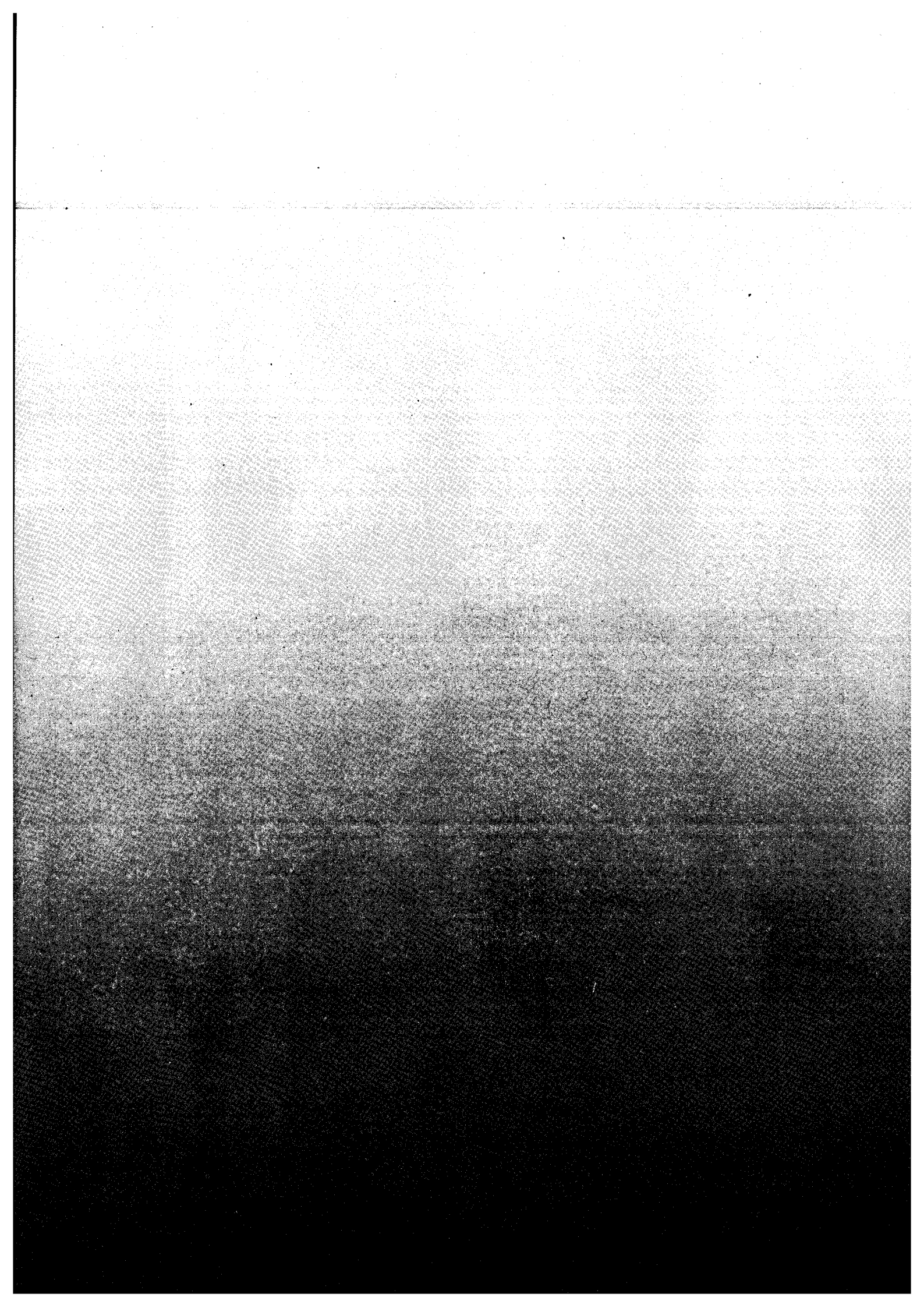
RCS AGEN 026 420 091
SIRET 026 420 091 00022
Code APE 6920Z

INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 MAI 2016

(date de clôture de l'exercice)

NOM - PRÉNOMS DOMICILE	MANDAT DANS LA SOCIETE		MANDATS ET FONCTIONS exercés dans une société de droit privé ou droit public, française ou étrangère	
	Nature	Durée	Nature	Désignation de la société
⇒ M. Patrick PANOUILLERES demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT - 47 300 - 87, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.	Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2015 et Président à compter du 1 ^{er} février 2015	Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 mai 2020	Président à compter du 1 ^{er} octobre 2010	⇒ « C.D.B. AUDIT SAS », SAS au capital de 813 200 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 444 110 290 (2003 B 148).
			Président à compter du 1 ^{er} octobre 2010	⇒ « C.D.B. CONSEILS SAS », SAS au capital de 192 600 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 380 359 935 (90 B 210).
			Co-Gérant	⇒ SCI « LES HAUTS DE BALMA GRAMONT », Société Civile Immobilière au capital de 1 500 000 euros, Siège social : 24, Avenue Georges POMPIDOU - 31 130 - BALMA, RCS TOULOUSE 509 362 331.
⇒ M. Marc TEYSSÈDRE demeurant à BOE - 47 550 - 25, Rue de l'Ecole.	Directeur Général à compter du 23 juin 2014	Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 mai 2020	Directeur Général à compter du 1 ^{er} février 2015	⇒ « C.D.B. AUDIT SAS », SAS au capital de 813 200 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 444 110 290 (2003 B 148).
			Directeur Général à compter du 1 ^{er} février 2015	⇒ « C.D.B. CONSEILS SAS », SAS au capital de 192 600 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 380 359 935 (90 B 210).
			Co-Gérant à compter du 1 ^{er} janvier 2016	⇒ « SARL RNA AUDIT », SARL au capital de 27 623.76 E, Siège social : 24 Avenue Georges Pompidou - 31 130 - BALMA RCS TOULOUSE 391 065 166
			Président	⇒ « FM AUDIT SAS », société par actions simplifiée au capital de 2 000 E, ayant son siège social à FOULAYRONNES - 47 510 - « Le Belvédère », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro B 753 715 895 (2012 B 604).

**INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS
DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 10 NOVEMBRE 2016**
(Date de l'Assemblée Générale Extraordinaire sous le régime ordinaire
approuvée le 10 novembre 2016)



"CABINET HUSSON"

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
au Capital de 160 000 E

Siège social : Le Belvédère
47 510 - FOULAYRONNES

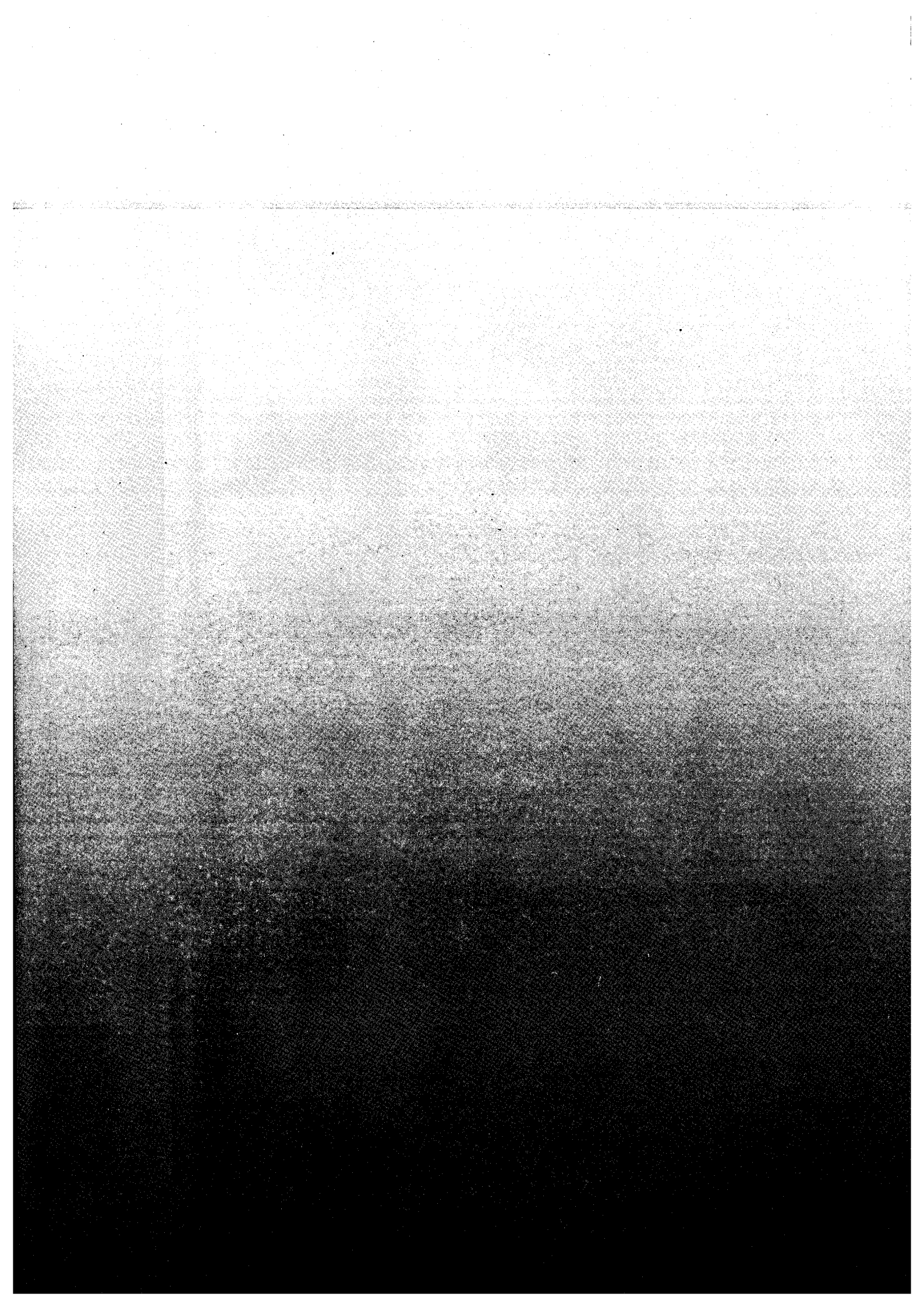
RCS AGEN 026 420 091
SIRET 026 420 091 00022
Code APE 6920Z

INFORMATIONS SUR LES MANDATS ET FONCTIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX AU 31 MAI 2016

(date de clôture de l'exercice)

NOM - PRÉNOMS DOMICILE	MANDAT DANS LA SOCIETE		MANDATS ET FONCTIONS exercés dans une société de droit privé ou droit public, française ou étrangère	
	Nature	Durée	Nature	Désignation de la société
⇒ M. Patrick PANOUILLERES demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT - 47 300 - 87, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny.	Directeur Général jusqu'au 31 janvier 2015 et Président à compter du 1 ^{er} février 2015	Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 mai 2020	Président à compter du 1 ^{er} octobre 2010	⇒ « C.D.B. AUDIT SAS », SAS au capital de 813 200 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 444 110 290 (2003 B 148).
			Président à compter du 1 ^{er} octobre 2010	⇒ « C.D.B. CONSEILS SAS », SAS au capital de 192 600 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 380 359 935 (90 B 210).
			Co-Gérant	⇒ SCI « LES HAUTS DE BALMA GRAMONT », Société Civile Immobilière au capital de 1 500 000 euros, Siège social : 24, Avenue Georges POMPIDOU - 31 130 - BALMA, RCS TOULOUSE 509 362 331.
⇒ M. Marc TEYSSÈDRE demeurant à BOE - 47 550 - 25, Rue de l'Ecole.	Directeur Général à compter du 23 juin 2014	Jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes clos le 31 mai 2020	Directeur Général à compter du 1 ^{er} février 2015	⇒ « C.D.B. AUDIT SAS », SAS au capital de 813 200 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 444 110 290 (2003 B 148).
			Directeur Général à compter du 1 ^{er} février 2015	⇒ « C.D.B. CONSEILS SAS », SAS au capital de 192 600 EUROS, Siège social : « Le Belvédère » - 47 510 FOULAYRONNES, RCS AGEN 380 359 935 (90 B 210).
			Co-Gérant à compter du 1 ^{er} janvier 2016	⇒ « SARL RNA AUDIT », SARL au capital de 27 623.76 E, Siège social : 24 Avenue Georges Pompidou - 31 130 - BALMA RCS TOULOUSE 391 065 166
			Président	⇒ « FM AUDIT SAS », société par actions simplifiée au capital de 2 000 E, ayant son siège social à FOULAYRONNES - 47 510 - « Le Belvédère », immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN sous le numéro B 753 715 895 (2012 B 604).

LIASSE FISCALE AU 31 MAI 2016



Désignation de l'entreprise : <u>CABINET HUSSON SAS</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>10 5 1</u>			
Adresse de l'entreprise <u>LE BELVEDERE 47510 FOULAYRONNES</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>1 1 2 </u>			
Numéro SIRET * <u>0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2</u>			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, <u>13 1 0 5 2 0 1 6 </u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	24 503	AG	21 761	
	Fonds commercial (1) AH	53 357	AI	53 357	
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	317 329	AU	265 978	
Immobilisations en cours AV		AW			
Avances et acomptes AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	2 750	CV	2 750	
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières * BH	23 600	BI	23 600	
TOTAL (II) BJ		421 540	BK	287 739	
				133 801	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP	168 105	BQ	168 105
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	703 846	BY	165 020
		Autres créances (3) BZ	192 118	CA	192 118
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)		CD	
	Disponibilités CF	867	CG	867	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	61 665	CI	61 665	
	TOTAL (III) CJ	1 126 601	CK	165 020	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif * (VI) CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1 548 141	IA	452 759	
				1 095 382	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....1.60...000.....)	DA	160 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	16 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)	DG	81 306		
	Report à nouveau	DH	3 180		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	83 417		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	343 904		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 612		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV	165 101		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	92 135		
	Dettes fiscales et sociales	DY	322 389		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	11 426		
	Compte régul.	EB	82 815		
TOTAL (IV)	EC	751 478			
Ecarts de conversion passif *	ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 095 382			
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	720 181			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	17 419			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS

Néant *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE	FF	
			FG	788 477	FH	FI	788 477
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	788 477	FK	FL	788 477	
	Production stockée *				FM	31 405	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	29 049	
	Autres produits (1) (11)				FQ	3 904	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	852 835
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	315 493	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	8 961	
	Salaires et traitements *				FY	288 300	
	Charges sociales (10)				FZ	113 204	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	7 831	
			- dotations aux provisions		GB		
Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	17 374		
Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
Autres charges (12)				GE	4		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	751 167	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	101 668	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	207	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	207	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 350	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	1 350	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 144)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	100 524	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		CABINET HUSSON SAS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	1 015	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 015	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	240	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	240	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	775
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	17 881	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	854 056
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	770 639
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	83 417
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		IG	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HP	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IH	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IJ	
	(9)	Dont transferts de charges		IK	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		HX	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A1	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A3	
	(13)	obligatoires		A4	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
ANNUL CHEQUE 8/14 NON DEBITE				159	
ANNUL CHEQUE 9/14 NON DEBITE				4	
URSSAF REMB REDRESS 2015				672	
COGEFA FRE DEBOURS				180	
VCN IMMO CEDEE		240			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise										CABINET HUSSON SAS										Néant <input type="checkbox"/> *																	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations																							
		TOTAL I								1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				3											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								CZ				D8				D9																				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								KD				75 161				KE				KF				2 699												
CORPORELLES	Terrains								KG				KH				KI																				
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9				KJ				KK				KL																			
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1				KM				KN				KO																			
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2		KP				KQ				KR																			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3		KS				KT				KU																				
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV				190 822				KW				KX															
		Matériel de transport *								KY								KZ				LA															
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB				125 693				LC				LD				7 310											
		Emballages récupérables et divers *								LE								LF				LG															
	Immobilisations corporelles en cours								LH				LI				LJ																				
Avances et acomptes								LK				LL				LM																					
TOTAL III								LN				316 515				LO				LP				7 310													
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G				8M				8T																				
	Autres participations								8U				2 750				8V				8W																
	Autres titres immobilisés								1P				1R				1S																				
	Prêts et autres immobilisations financières								1T				23 600				1U				1V																
	TOTAL IV								1Q				26 350				1R				1S																
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG				418 026				ØH				ØJ				10 009													
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence																			
										par virement de poste à poste				1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				2				3				4							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								IN				CO				DØ				D7																
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								IO				LV				77 860				LW				1X				24 503								
CORPORELLES	Terrains								IP				LX				LY				LZ																
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA				MB				MC																			
		Sur sol d'autrui				IR				MD				ME				MF																			
		Inst. gales, agencés et am. des constructions						IS				MG				MH				MI																	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT				MJ				MK				ML																
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers								IU				190 822				MM				MN				190 822											
		Matériel de transport								IV								MP				MQ				MR											
		Matériel de bureau et informatique, mobilier								IW				6 495				MS				126 507				MT				MU				126 507			
		Emballages récupérables et divers *								IX								MV								MW				MX							
	Immobilisations corporelles en cours								MY				MZ				NA				NB																
Avances et acomptes								NC				ND				NE				NF																	
TOTAL III								IY				6 495				NG				317 329				NH				317 329									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ				ØU				M7				ØW																
	Autres participations								IØ				ØX				ØY				2 750				ØZ												
	Autres titres immobilisés								11				2B				2C				2D																
	Prêts et autres immobilisations financières								12				2E				2F				23 600				2G												
	TOTAL IV								13				NJ				NK				26 350				2H												
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								14				ØK				6 495				ØL				421 540				ØM				341 832					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Ne pas reporter le montant des centimes*

SAGE Experts-comptables janvier 2016 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 1 0 5 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS

Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
- a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
- b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>CABINET HUSSON SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A														
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			21 050			711						21 761		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions			PM			PN			PO			PQ		
			PR			PS			PT			PU		
Inst. générales, agencements et aménagement des constructions			PV			PW			PX			PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ			QA			QB			QC		
Autres immobilisations			QD			QE			QF			QG		
			QH			QI			QJ			QK		
corporelles			QL			QM			QN			QO		
			QP			QR			QS			QT		
TOTAL III			QU			QV			QW			QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN			ØP			ØQ			ØR		
			265 113			7 120			6 255			265 978		
			286 163			7 831			6 255			287 739		
CADRE B														
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif				Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6						
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1						
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8						
Constructions		Sur sol propre		R1	R2	R3	R4	R5						
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3					
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2						
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9						
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1	U2	U3	U4	U5	U6					
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4					
Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3						
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1						
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8						
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL					NM					NO		
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV						
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ						
CADRE C														
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler								Z9		Z8				
Primes de remboursement des obligations								SP		SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

*

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice	
		1	2	3	4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	17 374	UF	29 049	
	- financières	UG		UH		
	- exceptionnelles	UJ		UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.						
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		CABINET HUSSON SAS		Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	23 600	UV	23 600	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	211 613	211 613		
	Autres créances clients		UX	492 233	492 233		
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	159	159		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM			
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	18 355	18 355	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	116	116	
		Divers		VP	15 866	15 866	
	Groupe et associés (2)		VC	145 368	145 368		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	12 254	12 254		
	Charges constatées d'avance		VS	61 665	61 665		
	TOTAUX			VT	981 229	VU	957 629
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	17 419	17 419			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	60 193	28 896	31 297		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	92 135	92 135			
Personnel et comptes rattachés		8C	81 552	81 552			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	84 709	84 709			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	15 005	15 005		
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	132 586	132 586		
	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	8 537	8 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	165 101	165 101			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 426	11 426			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L	82 815	82 815			
TOTAUX			VY	751 478	VZ	720 181	
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	11 933			

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2016

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N° clos le : 31/05/2016			
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX			
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *									
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)									
	Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	
	Régimes d'imposition particuliers et impositions différées		Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %			
			Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme		- Plus-values soumises au régime des fusions			
		Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW		
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 Q)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8		
		Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
		Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I		101 298		
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *										
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							31 790			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)		- imposées au taux de 0 %					
			- imposées au taux de 19 %		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures		- imputées sur les déficits antérieurs			
			Autres plus-values imposées au taux de 19 %							
			Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *							
		Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :		((Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A				
Mesures d'inclination			Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
			Majoration d'amortissement *							
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 septies)		L2	
			Pôle de compétitivité (Art. 44 undecies)		L6		Société investissements immobilier cotées (art. 208 C)		K3	
			Zone franche urbaine (art. 44 octies et octies A)		QV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	
						Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5		
						Zone de reconstruction de la défense (44 terdecies)		PA		
						Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
						Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)		PC		
		Écarts de valeurs liquidatives su OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		Z1		
								15 866		
		Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL		53 643				
		déficit (II moins I)								
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *										
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		53 643				

Désignation de l'entreprise CABINET HUSSON SAS	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT	115 828
---	----	---------

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*	ZV		ZW	31 790	
Provisions pour risques et charges *					
	8X		8Y		
	8Z		9A		
	9B		9C		
Provisions pour dépréciation *					
	9D		9E		
	9F		9G		
	9H		9J		
Charges à payer					
	9K		9L		
	9M		9N		
	9P		9R		
	9S		9T		
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	31 790	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
--	----	--------------------------

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFiP N° 2058-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>CABINET HUSSON SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	3 180	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB							
						- Autres réserves	ZD	17 952						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	118 452		Dividendes		ZE	100 500						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZF							
				Report à nouveau		ZG	3 180							
	TOTAL I	ØF	121 633		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	121 633						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)														
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV				
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance										YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES										ST			
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ				
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										YZ			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX			
TVA	- Montant de la TVA collectée										YY			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *										ØZ			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS			
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : , handicapés :)										YP			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale										RL			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			
- Numéro de centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA										Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
											Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble JD										Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
											Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH										N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

SAGE Experts-comptables janvier 2016 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS Néant *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations*	1	Mat.de bureau et	6 495	6 255		240
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1		(240)				
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments

13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						

CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)) (2)			(240)			
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)) (3)			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (4)				(B)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : CABINET HUSSON SAS Néant *

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % <input type="radio"/> ou 16 % <input checked="" type="radio"/> .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies-0</i> bis du CGI) <input type="radio"/> .	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) <input type="radio"/> .	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑦ = ② + ③ + ④ - ⑤ - ⑥
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)			
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 : Etat préparatoire.

⁽¹⁾ Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>CABINET HUSSON SAS</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme						
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

16

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

DGFIP N° 2059-E-SD 2016

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31052016 Durée en nombre de mois 0 | 5

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	788 477
Production stockée	OD	31 405
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation.	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	3 904
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	823 786

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	265 655
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	49 837
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	4
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	240
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	315 736

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	508 050
-----------------------------	--------------------------	-----------	----------------

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)	SA	508 050
--	----	---------

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
---------------------------------------	----	---

Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	788 477
--------------------------------------	----	---------

Période de référence	GY	0	1	/	0	1	/	2	0	1	6	GZ	3	1	/	0	5	/	2	0	1	6
----------------------	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

Date de cessation	HR		/		/																		
-------------------	----	--	---	--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.1.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31052016

N° SIRET 0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CABINET HUSSON SAS

ADRESSE (voie) LE BELVEDERE

CODE POSTAL 47510 VILLE FOULAYRONNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	9996
---	----	---	--	----	------

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	3	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	4
---	----	---	--	----	---

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination C.D.B. CONSEILS SAS

N° SIREN (si société établie en France) 380359935 % de détention 99,92 Nb de parts ou actions 9994

Adresse : N° Voie Le Belvédère
Code Postal 47510 Commune FOULAYRONNES Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2023

SAGE Experts-comptables Janvier 2016 - Etat préparatoire.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2016



(1)

Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

[Empty box for N° de dépôt]

EXERCICE CLOS LE 31052016

N° SIRET 0 2 6 4 2 0 0 9 1 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE CABINET HUSSON SAS

ADRESSE (voie) LE BELVEDERE

CODE POSTAL 47510 VILLE FOULAYRONNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		
Forme juridique	[Empty box]	Dénomination	[Empty box]	N° SIREN (si société établie en France)	[Empty box]	% de détention	[Empty box]
Adresse :	N° [Empty box]	Voie [Empty box]	Code Postal [Empty box]	Commune [Empty box]	Pays [Empty box]		

SAGE Experts-comptables janvier 2016 - Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

ANNEXE AU 31 MAI 2016



Annexes Légales 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2016 dont le total est de 1 095 381,99 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 83 417,37 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/05/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le montant du CICE comptabilisé est de 15866.27 euros pour la période du 1er janvier au 31 mai 2016.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	75 161		2 699
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	190 822		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	125 693		7 310
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	316 515		7 310
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 750		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 600		
TOTAL	26 350		
TOTAL GENERAL	418 026		10 009

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			77 860	24 503
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			190 822	190 822
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 495	126 507	126 507
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 495	317 329	317 329
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 750	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 600	
TOTAL			26 350	
TOTAL GENERAL		6 495	421 540	341 832

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	21 050	711		21 761
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	156 684	4 032		160 716
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 429	3 088	6 255	105 261
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	265 113	7 120	6 255	265 978
TOTAL GENERAL	286 163	7 831	6 255	287 739

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	711				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	4 032				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 088				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 120				
TOTAL GENERAL	7 831				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients	176 695	17 374	29 049	165 020
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	176 695	17 374	29 049	165 020
TOTAL GENERAL	176 695	17 374	29 049	165 020
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		17 374	29 049	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 600		23 600
Clients douteux ou litigieux	211 613	211 613	
Autres créances clients	492 233	492 233	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	159	159	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	18 355	18 355	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	116	116	
- Divers	15 866	15 866	
Groupe et associés	145 368	145 368	
Débiteurs divers	12 254	12 254	
Charges constatées d'avance	61 665	61 665	
TOTAL GENERAL	981 229	957 629	23 600
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	17 419	17 419		
- plus d'un an	60 193	28 896	31 297	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 135	92 135		
Personnel et comptes rattachés	81 552	81 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 709	84 709		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	15 005	15 005		
- T.V.A	132 586	132 586		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 537	8 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	165 101	165 101		
Autres dettes	11 426	11 426		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	82 815	82 815		
TOTAL GENERAL	751 478	720 181	31 297	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 933			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 300
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	15 974
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	18 275

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 009
Dettes fiscales et sociales	142 828
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	2 693
TOTAL	164 793

Commentaire :

Provision indemnités fin de carrière d'un montant de 4231.01 euros.

Engagement au 31 mai 2016 pour un montant de 72 274.25 euros

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	61 665	82 815
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	61 665	82 815

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	160,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	788 477
TOTAL	788 477

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	788 477
TOTAL	788 477

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

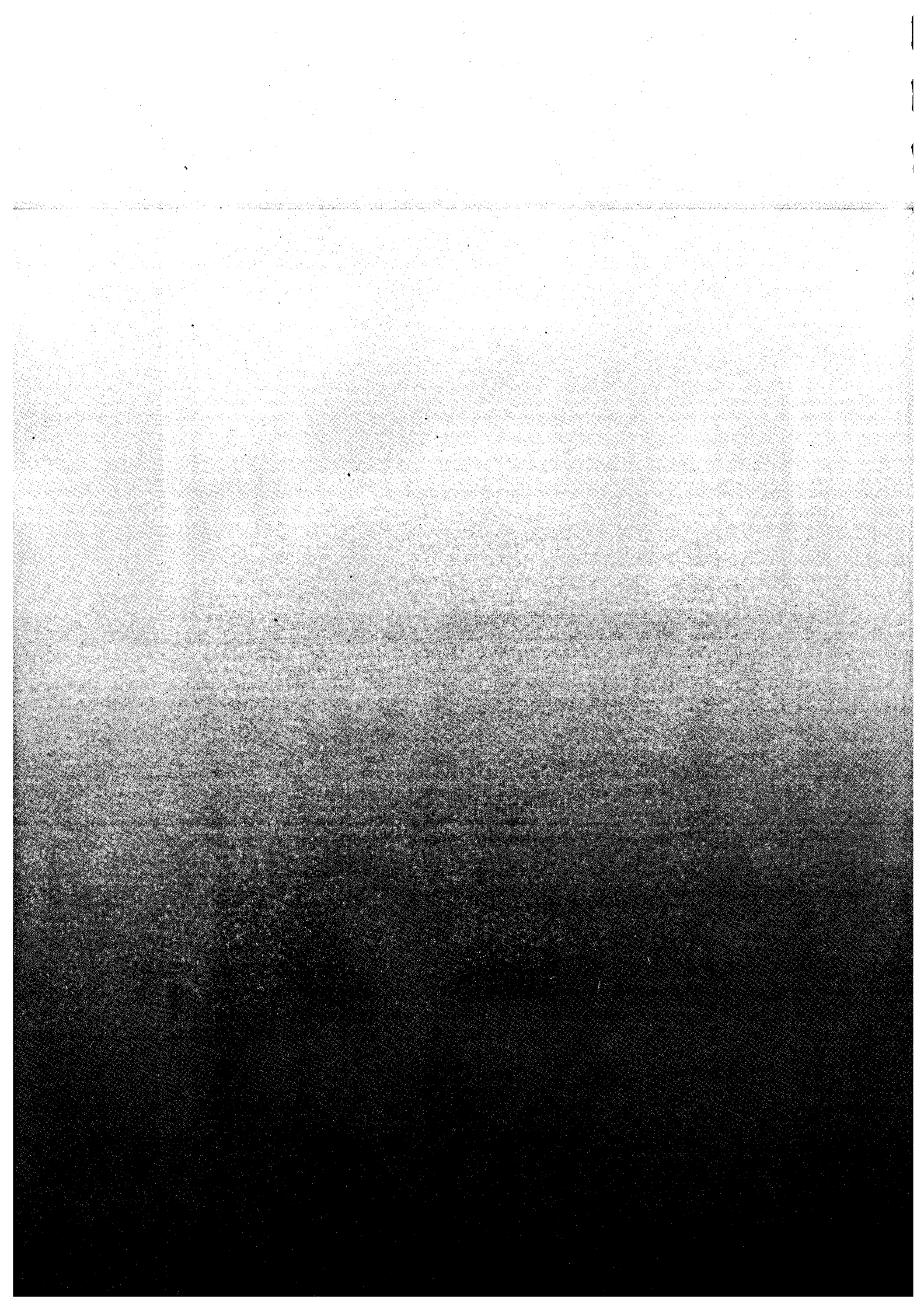
	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	100 524	
Résultat exceptionnel (et participation)	775	
Résultat comptable	83 417	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/05/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	5 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
b) Nombre d'actions émises	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	788 477	1 730 531	1 954 675	2 025 550	2 077 120
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	97 455	194 053	87 634	43 117	93 976
c) Impôt sur les bénéfices	17 881	39 979	27 519	14 534	3 682
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	79 574	154 074	60 115	28 583	90 294
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	83 417	118 452	42 072	66 442	25 763
f) Montants des bénéfices distribués		100 500	40 000	47 000	25 000
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	8	15	6	3	9
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	8	12	4	7	3
c) Dividende versé à chaque action		10	4	5	3
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	18	19	17	18	18
b) Montant de la masse salariale	288 300	561 306	616 580	591 443	715 673
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	113 204	219 202	255 300	252 138	331 701

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 14 NOVEMBRE 2016



"CABINET HUSSON"

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
au Capital de 160 000 E

Siège social : Le Belvédère
47 510 - FOULAYRONNES

RCS AGEN 026 420 091
SIRET 026 420 091 00022
Code APE 6920Z

EXTRAIT DU TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2016

I - SOUS LA FORME ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

après avoir entendu la lecture du rapport du Président ainsi que la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 MAI 2016,

APPROUVE lesdits comptes se soldant, après paiement d'un impôt sur les sociétés, au taux de 33.33 % d'un montant de 17 881.00 E,

par un BENEFICE d'un montant de

+83 417.37 E

Elle APPROUVE également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et notamment :

↳ l'absence de réintégration dans les bases imposables de cet exercice des charges visées à l'article 39-4 du C.G.I.....	NEANT
↳ la présence de diverses charges à réintégrer fiscalement et ayant consisté :	
→ au paiement de l'impôt sur les sociétés, au taux de 33.33 %, pour	17 881.00 E
↳ la déduction de la provision de congés payés 2015, pour.....	31 789.92 E
↳ l'allègement des charges et la déduction fiscale du CICE du « CABINET HUSSON », pour	-15 866.00 E

DEUXIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227.10 du Nouveau Code de Commerce, et statuant sur ce rapport,

APPROUVE dans les conditions fixées à l'article L. 225-40 dudit Code de Commerce, le rapport du Commissaire aux Comptes qui constate qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

APRES AVOIR CONSTATE que les comptes de l'exercice clos le 31 MAI 2016 se soldent,

Par un **BÉNÉFICE** d'un montant de +83 417.37 E

DÉCIDE, sur proposition du Président, **D'AFFECTER** le résultat ainsi qu'il suit, la « RESERVE LEGALE » ayant été dotée en totalité antérieurement :

En totalité à la « RESERVE FACULTATIVE » dont le montant avant cette affectation était de +81 306.18 E et dont le montant après cette affectation sera de +164 723.55 E.

étant ici précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	MONTANT ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes physiques)	MONTANT NON ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes morales)	MONTANT APRES REFACTION (personnes physiques)	MONTANT NON ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes morales)
CLOS LE 31/12/2013	47 000 E	28.20 E	46 971.80 E	16.92 E	46 971.80 E
CLOS LE 31/12/2014	40 000 E	16.00 E	39 984.00 E	9.60 E	39 984.00 E
CLOS LE 31/12/2015	100 500 E	40.20 E	100 459.80 E	24.12 E	100 459.80 E

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE** au Président de la Société, M. Patrick **PANOUILERES**, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat, pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mai 2016.

CINQUIEME RESOLUTION

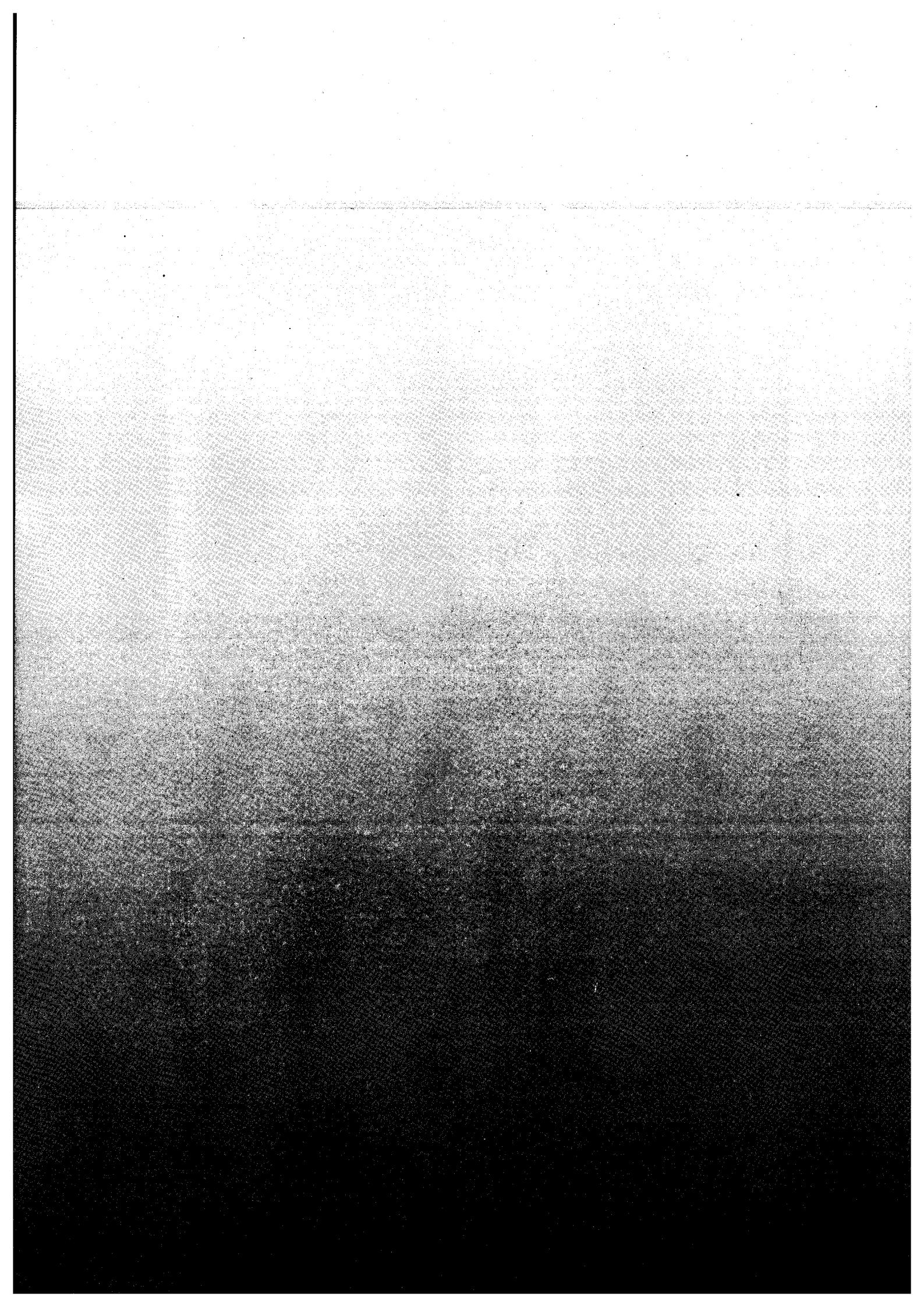
En conséquence des résolutions qui précèdent, **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE**, au Directeur Général de la société, M. Marc **TEYSSDRE**, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mai 2016.

SIXIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités nécessaires et notamment aux formalités de dépôt auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.

.....

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2016



"CABINET HUSSON"

Société par actions simplifiée d'Expertise Comptable
et de Commissaires aux Comptes
au Capital de 160 000 E

Siège social : Le Belvédère
47 510 - FOULAYRONNES

RCS AGEN 026 420 091
SIRET 026 420 091 00022
Code APE 6920Z

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
EN DATE DU 10 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
LE DIX NOVEMBRE, A 10 HEURES 30, AU SIÈGE SOCIAL,

LES ASSOCIÉS de la Société dénommée « SAS CABINET HUSSON », Société par actions simplifiée d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux Comptes, au capital de 160 000 EUROS, ayant son siège social à FOULAYRONNES - 47 510 - Le Belvédère, immatriculée au R.C.S. d'AGEN sous le numéro B 026 420 091 (64 B 9), ayant le numéro SIRET 026 420 091 00022 et le code APE 6920Z, se sont réunis en ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE.

Chaque Actionnaire a été convoqué par lettre remise en main propre, en date du 26 octobre 2016.

Les Membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

M. Patrick PANOUILLERES préside la réunion en sa qualité de Président de la société.

M. Marc TEYSSÈDRE, acceptant ces fonctions, est nommé comme scrutateur.

M. Romain RIBOTTA assure les fonctions de Secrétaire.

La Société « CABINET CONSTANT », Commissaire aux Comptes de la société, a été régulièrement convoquée par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 26 octobre 2016. Son représentant permanent s'est excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le Bureau ainsi constitué qui constate que les associés présents ou représentés possèdent DIX MILLE ACTIONS sur les DIX MILLE ACTIONS formant le capital et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée réunissant plus :

↳ DE LA MOITIE des voix, pour délibérer SOUS LA FORME ORDINAIRE,

↳ DES DEUX TIERS des voix pour délibérer SOUS LA FORME EXTRAORDINAIRE,

est régulièrement constituée et peut valablement délibérer, conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts.

Monsieur le Président met à la disposition des actionnaires :

- ↳ une copie de la lettre de convocation adressée à chaque Actionnaire ;
- ↳ la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ainsi que le récépissé postal ;
- ↳ la feuille de présence ;
- ↳ un exemplaire des statuts de la société ;
- ↳ l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 MAI 2016 ;
- ↳ les comptes annuels arrêtés à la même date ;
- ↳ le rapport de gestion du Président incluant les questions soumises au vote de l'Assemblée Générale Mixte ;
- ↳ le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels de l'exercice ;
- ↳ le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- ↳ la liste et l'objet des conventions conclues entre la Société et ses mandataires sociaux, les Sociétés avec lesquelles elle a des dirigeants communs et ses actionnaires à plus de dix pour cent portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales,
- ↳ la liste des Dirigeants,
- ↳ la liste des Associés mentionnant le nom, prénom usuel et domicile de chaque titulaire d'actions nominatives,
- ↳ le tableau apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices sociaux,
- ↳ L'ordre du jour et le texte des résolutions proposées au vote de l'Assemblée Générale Mixte avec en annexe la proposition de mise à jour des statuts.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives, réglementaires et statutaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

I - SOUS LA FORME ORDINAIRE :

- ♦ Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2016 ;
- ♦ Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels ;
- ♦ Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du code de commerce ;
- ♦ Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice ;
- ♦ Affectation des résultats ;
- ♦ Quitus au Président, M. Patrick PANOUILLERES ;
- ♦ Quitus au Directeur Général, M. Marc TEYSSEBRE ;
- ♦ Pouvoirs en vue des formalités.

II - SOUS LA FORME EXTRAORDINAIRE :

Le Président présente le rapport établi par lui-même en sa qualité de Président de la société.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Un débat s'instaure entre les actionnaires la société et du groupe.

Puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

I - SOUS LA FORME ORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

après avoir entendu la lecture du rapport du Président ainsi que la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 MAI 2016,

APPROUVE lesdits comptes se soldant, après paiement d'un impôt sur les sociétés, au taux de 33.33 % d'un montant de 17 881.00 E,

par un BENEFICE d'un montant de +83 417.37 E

Elle APPROUVE également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports et notamment :

↳ l'absence de réintégration dans les bases imposables de cet exercice des charges visées à l'article 39-4 du C.G.I..... NEANT

↳ la présence de diverses charges à réintégrer fiscalement et ayant consisté :

 → au paiement de l'impôt sur les sociétés, au taux de 33.33 %, pour 17 881.00 E

↳ la déduction de la provision de congés payés 2015, pour..... 31 789.92 E

↳ l'allègement des charges et la déduction fiscale du CICE du « CABINET HUSSON », pour -15 866.00 E

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227.10 du Nouveau Code de Commerce, et statuant sur ce rapport,

APPROUVE dans les conditions fixées à l'article L. 225-40 dudit Code de Commerce, le rapport du Commissaire aux Comptes qui constate qu'aucune nouvelle convention n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE,

APRES AVOIR CONSTATE que les comptes de l'exercice clos le 31 MAI 2016 se soldent,

Par un BÉNÉFICE d'un montant de +83 417.37 E

DÉCIDE, sur proposition du Président, D'AFFECTER le résultat ainsi qu'il suit, la « RESERVE LEGALE » ayant été dotée en totalité antérieurement :

En totalité à la « RESERVE FACULTATIVE » dont le montant avant cette affectation était de +81 306.18 E et dont le montant après cette affectation sera de +164 723.55 E.

étant ici précisé que les dividendes mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES	MONTANT ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes physiques)	MONTANT NON ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes morales)	MONTANT APRES REFACTION (personnes physiques)	MONTANT NON ELIGIBLE A LA REFACTION (personnes morales)
CLOS LE 31/12/2013	47 000 E	28.20 E	46 971.80 E	16.92 E	46 971.80 E
CLOS LE 31/12/2014	40 000 E	16.00 E	39 984.00 E	9.60 E	39 984.00 E
CLOS LE 31/12/2015	100 500 E	40.20 E	100 459.80 E	24.12 E	100 459.80 E

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE au Président de la Société, M. Patrick PANOUILLERES, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat, pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mai 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE, au Directeur Général de la société, M. Marc TEYSSEDRE, quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour la période allant du 1^{er} janvier 2016 jusqu'au 31 mai 2016.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DONNE tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet de procéder aux formalités nécessaires et notamment aux formalités de dépôt auprès du Registre du Commerce et des Sociétés d'AGEN.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

.....

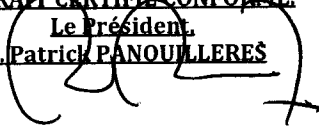
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Le Président,

M. Patrick PANOULLERES



Le Président,

M. Patrick PANOULLERES



Le Secrétaire,

M. Romain RIBOTTA

Le Scrutateur,

M. Marc TEYSSEDE

CABINET CONSTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse

Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

Route de Sarlat - 46300 GOURDON - Tél. : 05 65 27 05 05 - Fax. : 05 65 27 05 08

contact@cabconstant.fr - www.cabconstant.fr

Frédéric ANDRES

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

Geoffray BORNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

CABINET HUSSON SAS

Le Belvédère

47510 FOULAYRONNES

CABINETS SECONDAIRES

"Les Embaysses" - Route de Sarlat
46200 SOUILLAC
Tél. : 05 65 27 06 10
Fax. : 05 65 27 06 11
contact@cabconstant.fr

Avenue Georges Clémenceau
Route de Cahors
46500 GRAMAT
Tél. : 05 65 10 02 90
Fax. : 05 65 10 02 91
contact@cabconstant.fr

Avenue Joséphine Baker
24200 Sarlat la Caneda
Tél. : 05 35 09 00 10
contact@cabconstant.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2016 au 31 mai 2016

CORRESPONDANTS

SOCAGEC

820, rue du Dr Jean Ségala
46000 CAHORS
Tél. : 05 65 35 16 46
Fax. : 05 65 35 91 20
contact@socagec.fr

SOCAGEC

10, place Dutours
46220 PRAYSSAC
Tél. : 05 65 22 44 30
Fax. : 05 65 30 67 60
contact@socagec.fr

SOCAGEC

Avenue de Cahors
46260 LIMOGNE-EN-QUERCY
Tél. : 05 65 31 58 72
Fax. : 05 65 24 35 70
contact@socagec.fr

SOFIGECO

203, avenue des Etats-Unis
31200 TOULOUSE
Tél. : 05 34 40 59 30
Fax. : 05 61 21 31 85
sebbag.expertises@sofigeco.fr

CABINET CONSTANT

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région de Toulouse

Membre de la Compagnie Régionale d'Agen

Route de Sarlat - 46300 GOURDON - Tél. : 05 65 27 05 05 - Fax. : 05 65 27 05 08

contact@cabconstant.fr - www.cabconstant.fr

Frédéric ANDRES

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

Geoffray BORNE

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
GÉRANT ASSOCIÉ

CABINETS SECONDAIRES

"Les Embaysses" - Route de Sarlat

46200 SOUILLAC

Tél. : 05 65 27 06 10

Fax. : 05 65 27 06 11

contact@cabconstant.fr

Avenue Georges Clémenceau

Route de Cahors

46500 GRAMAT

Tél. : 05 65 10 02 90

Fax. : 05 65 10 02 91

contact@cabconstant.fr

Avenue Joséphine Baker

24200 Sarlat la Caneda

Tél. : 05 35 09 00 10

contact@cabconstant.fr

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été renouvelée par votre Assemblée Générale du 29 juin 2013, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 mai 2016 sur :

- . le contrôle des comptes annuels de la SAS CABINET HUSSON, tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

CORRESPONDANTS

SOCAGEC

820, rue du Dr Jean Ségala

46000 CAHORS

Tél. : 05 65 35 16 46

Fax. : 05 65 35 91 20

contact@socagec.fr

SOCAGEC

10, place Dutours

46220 PRAYSSAC

Tél. : 05 65 22 44 30

Fax. : 05 65 30 67 60

contact@socagec.fr

SOCAGEC

Avenue de Cahors

46260 LIMOGNE-EN-QUERCY

Tél. : 05 65 31 58 72

Fax. : 05 65 24 35 70

contact@socagec.fr

SOFIGECO

203, avenue des Etats-Unis

31200 TOULOUSE

Tél. : 05 34 40 59 30

Fax. : 05 61 21 31 85

sebbag.expertises@sofigeco.fr

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels tels qu'ils sont présentés aux pages 4 à 18 du présent rapport, sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

La note de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimation comptable

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par votre société décrites dans l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Gourdon le 27 octobre 2016

Le Commissaire aux Comptes

Pour la SARL CABINET CONSTANT,



M. Frédéric ANDRES

Bilan

Présenté en Eur

ACTIF	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	24 503	21 761	2 742	754	1 988	
Fonds commercial	53 357		53 357	53 357		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	317 329	265 978	51 351	51 402	- 51	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	2 750		2 750	2 750		
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	23 600		23 600	23 600		
TOTAL (I)	421 540	287 739	133 801	131 863	1 938	
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	168 105		168 105	136 700	31 405	
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	703 846	165 020	538 826	483 176	55 650	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	8 348		8 348	2 602	5 746	
. Personnel	159		159		159	
. Organismes sociaux				0		
. Etat, impôts sur les bénéfices				7 735	- 7 735	
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 355		18 355	25 850	- 7 495	
. Autres	165 255		165 255	119 394	45 861	
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	867		867	18 555	- 17 688	
Instruments de trésorerie						
Charges constatées d'avance	61 665		61 665	53 767	7 898	
TOTAL (II)	1 126 601	165 020	961 581	847 780	113 801	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 548 141	452 759	1 095 382	979 643	115 739	

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Présenté en Euros		Variation
	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé :)	160 000	160 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	16 000	16 000	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	81 306	63 354	17 952
Report à nouveau	3 180	3 180	
Résultat de l'exercice	83 417	118 452	- 35 035
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	343 904	360 986	- 17 082
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts	60 193	72 158	- 11 965
Découverts, concours bancaires	17 419	20 077	- 2 658
Emprunts et dettes financières diverses			
Divers			
Associés	165 101	2 141	162 960
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	92 135	93 310	- 1 175
Dettes fiscales et sociales			
Personnel	81 552	57 730	23 822
Organismes sociaux	84 709	82 296	2 413
Etat, impôts sur les bénéfices	15 005		15 005
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	132 586	128 557	4 029
Etat, obligations cautionnées			
Autres impôts, taxes et assimilés	8 537	18 917	- 10 380
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	11 426	40 744	- 29 318
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	82 815	102 727	- 19 912
TOTAL (IV)	751 478	618 657	132 821
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 095 382	979 643	115 739

Compte de résultat

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (65 mois)			Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	788 477		788 477	1 730 531	161 814	9,35
Chiffres d'affaires Nets	788 477		788 477	1 730 531	161 814	9,35
Production stockée			31 405	47 260	28 112	59,48
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			29 049	38 750	30 968	79,92
Autres produits			3 904	452	8 918	N/S
Total des produits d'exploitation (I)			852 835	1 816 992	229 812	12,65
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			315 493	812 690	- 55 507	-6,83
Impôts, taxes et versements assimilés			8 961	31 994	- 10 488	-32,78
Salaires et traitements			288 300	561 306	130 614	23,27
Charges sociales			113 204	219 202	52 488	23,94
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 831	20 802	- 2 008	-9,65
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			17 374	49 740	- 8 042	-16,17
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			4	36	- 26	-73,33
Total des charges d'exploitation (II)			751 167	1 695 770	107 031	6,31
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			101 668	121 222	122 781	101,29
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			207	199	298	149,65
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			207	199	298	149,65
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilés			1 350	3 948	- 708	-17,93
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 350	3 948	- 708	-17,93
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-1 144	-3 749	1 003	26,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			100 524	117 473	123 785	105,37

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	du 01/01/2016 au 31/05/2016 (05 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation sur 12 mois	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	1 015	45 164	- 42 728	-94,61
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		3 424	- 3 424	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	240		576	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		782	- 782	-100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	240	4 206	- 3 630	-86,31
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	775	40 958	- 39 098	-95,46
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	17 881	39 979	2 935	7,34
Total des Produits (I+III+V+VII)	854 056	1 862 355	187 379	10,06
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	770 639	1 743 903	105 631	6,06
RESULTAT NET	83 417	118 452	81 749	69,01
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Annexes Légales 2016

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/05/2016 dont le total est de 1 095 381,99 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 83 417,37 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 05 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/05/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Le montant du CICE comptabilisé est de 15866.27 euros pour la période du 1er janvier au 31 mai 2016.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Etat des Immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	75 161		2 699
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements	190 822		
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	125 693		7 310
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	316 515		7 310
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	2 750		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	23 600		
TOTAL	26 350		
TOTAL GENERAL	418 026		10 009

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			77 860	24 503
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements			190 822	190 822
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier		6 495	126 507	126 507
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 495	317 329	317 329
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			2 750	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			23 600	
TOTAL			26 350	
TOTAL GENERAL		6 495	421 540	341 832

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	21 050	711		21 761
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers	156 684	4 032		160 716
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	108 429	3 088	6 255	105 261
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	265 113	7 120	6 255	265 978
TOTAL GENERAL	286 163	7 831	6 255	287 739

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles	711				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers	4 032				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier	3 088				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	7 120				
TOTAL GENERAL	7 831				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients	176 695	17 374	29 049	165 020
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	176 695	17 374	29 049	165 020
TOTAL GENERAL	176 695	17 374	29 049	165 020
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		17 374	29 049	
- financières				
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	23 600		23 600
Clients douteux ou litigieux	211 613	211 613	
Autres créances clients	492 233	492 233	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	159	159	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	18 355	18 355	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	116	116	
- Divers	15 866	15 866	
Groupe et associés	145 368	145 368	
Débiteurs divers	12 254	12 254	
Charges constatées d'avance	61 665	61 665	
TOTAL GENERAL	981 229	957 629	23 600
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	17 419	17 419		
- plus d'un an	60 193	28 896	31 297	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	92 135	92 135		
Personnel et comptes rattachés	81 552	81 552		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	84 709	84 709		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	15 005	15 005		
- T.V.A	132 586	132 586		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	8 537	8 537		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	165 101	165 101		
Autres dettes	11 426	11 426		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	82 815	82 815		
TOTAL GENERAL	751 478	720 181	31 297	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	11 933			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	2 300
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	15 974
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	18 275

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	263
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 009
Dettes fiscales et sociales	142 828
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	2 693
TOTAL	164 793

Commentaire :

Provision indemnités fin de carrière d'un montant de 4231.01 euros.
Engagement au 31 mai 2016 pour un montant de 72 274.25 euros

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	61 665	82 815
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	61 665	82 815

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	10 000	160,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	788 477
TOTAL	788 477

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	788 477
TOTAL	788 477

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant		
Résultat exceptionnel (et participation)	100 524	
Résultat comptable	775	
	83 417	

Commentaires :

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/05/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012
Durée de l'exercice	5 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social					
b) Nombre d'actions émises	160 000	160 000	160 000	160 000	160 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	788 477	1 730 531	1 954 675	2 025 550	2 077 120
c) Impôt sur les bénéfices	97 455	194 053	87 634	43 117	93 976
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	17 881	39 979	27 519	14 534	3 682
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	79 574	154 074	60 115	28 583	90 294
f) Montants des bénéfices distribués	83 417	118 452	42 072	66 442	25 763
g) Participation des salariés		100 500	40 000	47 000	25 000
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	8	15	6	3	9
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	8	12	4	7	3
c) Dividende versé à chaque action		10	4	5	3
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	18	19	17	18	18
b) Montant de la masse salariale	288 300	561 306	616 580	591 443	715 673
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	113 204	219 202	255 300	252 138	331 701

SARL CABINET CONSTANT
Commissaire aux Comptes